

Conseils aux correcteurs

CRITERES D'EVALUATION ET BAREME :

Pour les recherches :

Ne pas sanctionner le candidat si celui-ci met de la couleur dans ses recherches.

Pour le projet définitif :

Si certains candidats modifient partiellement leurs recherches lors du passage au projet définitif, il n'y a pas lieu de les sanctionner, au contraire, cette évolution doit être prise en compte et valorisée.

De même certains candidats peuvent combiner/associer plusieurs de leurs recherches, il n'y a pas lieu de les sanctionner.

Recherches - Respect du thème 2 points / recherche : 8 points
 - Composition adaptée à la forme.
 - Diversité des recherches

Projet définitif - Richesse des couleurs et de leurs nuances 6 points
 - Qualité /soin d'exécution 6 points

Groupement est	Session 2006	CORRIGE	Tirages
CAP ESTHETIQUE COSMETIQUE		Code examen	A
Épreuve : E.P.4. : Arts Appliqués à la profession			L
Coefficient : 1	Durée : 1 h 30	Feuillelet : 1/1	R